



Session du samedi 5 décembre 2020

**Avis du Conseil culturel de Bretagne sur  
le rapport du Conseil régional de Bretagne  
« Engagement pour la cohésion des territoires »**

La commission 4 du Conseil culturel « Droits culturels y compris droits linguistiques » a pris connaissance du bordereau intitulé « *Engagement pour la cohésion des territoires* ».

Le Conseil culturel se réjouit de la politique de proximité mise en place en lien avec les SCoT ou les EPCI. Nous soulignons la volonté affirmée de co-construire ces transitions, en facilitant notamment la participation de chacun par le biais des Conseils de développement.

Le Conseil culturel souhaite cependant alerter sur l'absence regrettable de la référence à la culture comme un élément essentiel et incontournable à la construction de la cohésion sociale à l'échelle d'un bassin de vie.

La dynamique culturelle présente sur chaque territoire et les modalités de prise en compte de l'héritage culturel constituent pour le Conseil culturel un enjeu transversal tout aussi identifiable que l'égalité femme-homme, la priorité accordée à la jeunesse et à la politique linguistique. Nous émettons le souhait que ces enjeux rejoignent les critères de conditionnalité applicables à toutes les politiques d'accompagnement du Conseil régional, en particulier à la déclinaison de cette politique de cohésion des territoires en dispositifs de soutien financier thématiques qui seront votés en commission permanente. Le Conseil culturel souhaiterait être destinataire de ces dispositifs au fur et à mesure de leur validation par les élus régionaux.

Le Conseil culturel soutient et insiste sur l'importance de l'animation accordée dans le texte à diverses reprises (renforcer les équipes présentes, développer une animation globale au quotidien, développer une animation régionale Breizh Cop) mais souligne l'absence de références aux droits culturels alors que ceux-ci sont expressément invoqués dans la loi NOTRe et constituent une priorité du mandat actuel. Ils font partie intégrante du cadre éthique souhaitable au sein duquel doit s'élaborer la politique de « cohésion des territoires ».

**VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 64

Voix pour : 64

Voix contre : 0

Abstentions : 0